



Enquête tourisme
Les loisirs de printemps dans les BDR



Abonnement
Gérez votre compte et vos services en ligne



Développement durable
Partagez vos bonnes pratiques



Une personnalisée
Faites votre Une de La Provence



Idées Shopping
Gagnez des croisières, des forfaits...



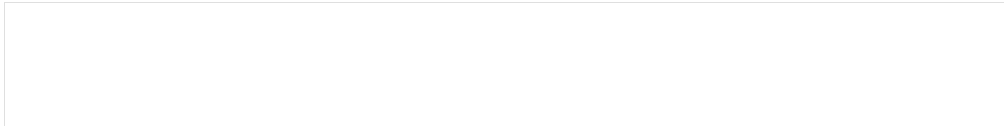
La Provence.com

Recherchez



Marseille : 12°

Actualités | Présidentielle | Votre ville | Economie | OM | Sports | Loisirs | Femmes | Vidéos | Pratique | Communauté | Annonces | Abonnement



Accueil > À la une - Développement durable - Marseille

Des chiffres faux pour brûler plus de déchets à Fos !

Publié le lundi 02 janvier 2012 à 18H02

J'aime 6

Envoyer

Tweeter 4



La société qui traite les ordures de MPM a utilisé des tonnages surestimés dans le dossier d'enquête publique

Mise en service début 2010, l'usine de Fos-sur-Mer qui traite les ordures ménagères de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole doit-elle augmenter sa capacité administrative d'incinération, en la faisant passer de 300 000 à 360 000 tonnes, plus 110 000 tonnes destinées au circuit de méthanisation ? Société espagnole qui a remporté en 2005 le marché de l'exploitation et de la construction du site, Urbaser avait évoqué cette possibilité dès 2010 avec les services de l'État, ce qui lui avait alors été refusé. Elle est toutefois revenue à la charge mi-2011, en déposant une demande officielle, d'où l'ouverture d'une enquête publique : elle s'est déroulée du 15 novembre au 15 décembre et ses conclusions ne sont pas encore connues.



300 000 tonnes de déchets sont incinérées par Urbaser dans l'usine de Fos.

Photo Valérie Farine

Pour justifier cette augmentation, très décriée à l'ouest de l'étang de Berre pour des craintes environnementales, Urbaser explique qu'en raison des limitations qui lui sont imposées par la préfecture, elle ne peut pas traiter toutes les ordures de l'agglomération marseillaise, contrairement à ce que prévoit le contrat signé avec la communauté urbaine : *"Nous en avons pourtant la possibilité technique, avance Bérenger Saltel-Pongy, le responsable Environnement de la société. Nous sommes donc contraints d'en rediriger une partie vers des décharges"*. Le projet Urbaser prévoit également de pouvoir brûler 10 000 tonnes de déchets hospitaliers, un marché très rémunérateur.

Ces arguments ont longuement été développés dans le dossier soumis à enquête publique, ainsi que lors d'une réunion qui s'est tenue le 28 novembre à la mairie de Fos. Problème, selon notre enquête, la réalité diffère largement de ce que raconte Urbaser : pour convaincre les pouvoirs publics, la société espagnole s'appuie sur des tonnages de déchets nettement surestimés. L'intérêt étant de rendre inéluctable la montée en puissance de l'incinération, en imposant l'idée qu'il faudrait faire trop d'efforts en faveur du tri pour pouvoir absorber les ordures qui partent toujours en décharge. Et ce malgré l'annonce par la communauté urbaine, voici quelques semaines, d'un plan destiné à réduire de 7 % les déchets ménagers d'ici 2015...

Des déchets non prévus par contrat

Dans le dossier transmis à la préfecture, Urbaser affirme qu'elle aurait dû traiter près 460 000 tonnes de déchets MPM à Fos en 2011, dont 435 500 tonnes d'ordures ménagères (le reste se partageant entre les boues des stations d'épuration, des refus de tri issus de la collecte sélective et de déchets d'activités commerciales). *"Du fait de notre limite administrative actuelle à 410 000 tonnes, sur les environ 15 000 tonnes de boues de station d'épuration, MPM ne nous en a apporté qu'environ 8 000 tonnes à fin novembre, indique à titre d'exemple Bérenger Saltel-Pongy. Le reste a dû être envoyé en installations de stockage"*. Urbaser évoque ainsi 86 688 tonnes parties en décharge. Là où l'affaire se corse, c'est que les chiffres qui ont alimenté l'enquête

Les + lus

Depuis 5 jours

Pennes-Mirabeau : la séance ciné finit dans un bain de sang

Exclusif : Pape Diouf se confie à "La Provence"

Poignardé, il errait en caleçon sur La Canebière

L'OM peut-il descendre en Ligue 2 ?

Depuis 1 mois

Le mensonge marseillais de Cloco

Après la mort de Mohamed Merah, al-Qaïda revendique la tuerie de Toulouse

Retour sur une journée de siège à Toulouse

L'OM s'enfonce un peu plus face à Dijon

Les + commentés

Depuis 5 jours

2010 : la coupe de la Ligue en apéritif

Marseille : le meeting de Mélenchon autorisé au Prado

Présidentielle : Jean-Luc Mélenchon tiendra son meeting sur les plages du Prado

Le nouveau dico du parler marseillais

Depuis 1 mois

L'OM s'enfonce un peu plus face à Dijon

Arles fin prête pour son "Drôle de carnaval"

Labrune : "À l'OM, on ne doit jamais renoncer"

Aix : les patrons mettent la métropole dans la campagne

Diaporamas



Revivez le parcours 2010 de l'OM en coupe de la Ligue mardi 10 avril 2012

Revivez la Feria d'Arles en images lundi 09 avril 2012

PSG-OM : le match en images lundi 09 avril 2012

Tous les diaporamas

publique n'étaient en fait que des estimations. C'est ainsi que si MPM avait bien prévu 435 500 tonnes d'ordures ménagères, les relevés réalisés mi-décembre donnent en réalité 415 000 tonnes. *"Cette baisse est un beau résultat"*, note Eugène Caselli, le président PS de la communauté urbaine, qui l'explique notamment par une amélioration du tri dans l'agglomération marseillaise.

Autre faille dans les tonnages comptabilisés par Urbaser, la société intègre des déchets que MPM n'est pas obligée de lui confier, comme on peut le lire dans le contrat signé en 2005 par Jean-Claude Gaudin (UMP) qui précisait alors la collectivité : *"Le délégué s'engage à apporter sur le site la totalité des ordures ménagères grises collectées sur son territoire"*. Excessivement précis, le contrat indique a contrario qu'il n'y a pas d'*"exclusivité des apports"* pour les boues, les refus de tri et *"les déchets fermentescibles provenant de la collecte auprès de certains artisans et commerçants"* (1).

Les raisons de la baisse 2011

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, *"la production d'ordures ménagères résiduelles par habitant de MPM"* a été réduite de plus de 8 % de 2005 à 2010. Pour expliquer la baisse spectaculaire des tonnages enregistrée l'année dernière, au-delà de cette tendance de fond, on peut mettre en avant une organisation plus efficace de la collecte, particulièrement à destination des commerçants qui ont été incités à mieux trier leurs déchets. Instauré en 2010 après la découverte d'une arnaque aux tonnages dans le cadre de l'affaire Guérini, le renforcement des contrôles des acteurs de la collecte a également pu jouer. Selon un expert de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), c'est surtout la crise économique qui a eu un impact très fort : *"Quand l'activité baisse, ça joue sur la consommation des ménages, et donc sur leur production de déchets. De même, un marchand de chaussures qui vend moins de chaussures jette moins d'emballages..."*.

Des chiffres validés par les services de l'Etat

Saisie le 16 juin 2011, la Direction régionale de l'environnement Paca a donné en octobre dernier un avis favorable au dossier transmis par Urbaser. Si elle prend soin de préciser que cet avis est *"basé sur les documents fournis par le pétitionnaire et les documents de planification connus à cette date"*, il est clair que l'instruction n'a pas poussé à ressortir des tiroirs le contrat passé avec MPM. Une bizarrerie sur laquelle il n'a pas été possible d'obtenir des explications de la part des services de l'Etat.

Des recours prévisibles à l'ouest de l'étang de Berre

Soutenu par les élus d'autres communes comme Martigues ou Port-Saint-Louis, le maire PS de Fos René Raimondi a d'ores et déjà annoncé que des recours seraient déposés si jamais Urbaser obtenait une hausse de l'incinération. Plusieurs associations de défense de l'environnement préparent également des actions, ciblant également la communauté urbaine MPM. Elles ne manqueront pas de saisir également le tribunal administratif sur les "erreurs" contenues dans le dossier soumis à enquête publique par Urbaser.

(1) Contactés sur ce point par "La Provence" avant les fêtes de fin d'année, les responsables d'Urbaser ont renvoyé leur réponse à début janvier.

Chiffre d'affaires en berne et rumeurs de vente

Lorsque la communauté urbaine MPM a attribué en 2005 à Urbaser le marché de la construction et de l'exploitation d'une usine de traitement des déchets à Fos, la société espagnole présentait toutes les garanties. S'il s'agissait d'un nouvel acteur en France, il n'en était pas de même dans le monde : filiale d'ACS, un géant des travaux publics et des services employant 90 000 personnes, Urbaser revendiquait un chiffre d'affaires "de plus d'un milliard d'euros". Pour s'implanter dans l'hexagone, une société spécifique avait été créée, Urbaser Environnement, basée à Montpellier. Afin de traiter le marché de MPM, premier gros contrat français, une structure spécifique a été mise en place, Evéré. D'autres contrats sont alors venus grossir le portefeuille tricolore d'Urbaser : une unité de 400 000 tonnes à Romainville, trois centres dans l'Ardèche et la Drôme, des marchés à Calais, Bayonne, la Guadeloupe... Par la suite, Urbaser Environnement s'est notamment lancé dans la collecte des déchets, ce qui lui a permis de remporter l'année dernière le marché de La Ciotat.

Sept ans après le coup d'éclat de 2005, la maison Urbaser semble de plus en plus fragile. En Espagne, ACS a subi de plein fouet l'explosion de la bulle immobilière. En France, Urbaser Environnement rencontre d'importantes difficultés : le contrat dans la Drôme et l'Ardèche est remis en cause, le chantier de Romainville est bloqué, celui de la Guadeloupe a tout juste démarré. Conséquence, selon des données qui viennent d'être rendues publiques, la situation financière du groupe est très délicate : en 2010, Urbaser Environnement a connu une perte de 8,5 millions d'euros, avec une chute de son chiffre d'affaires de 155 millions à 93 millions. De son côté, Evéré a enregistré une perte de 2,2 millions d'euros. De quoi relancer des rumeurs insistantes de vente à la découpe, que la direction du groupe refuse de commenter. Un scénario dans lequel l'augmentation de la capacité d'incinération à Fos tiendrait un rôle : si Urbaser obtient les autorisations, son prix de vente grimperait notablement.

La justice française enquête en Espagne

Cité à plusieurs reprises dans l'affaire Guérini, Urbaser a fait l'objet en 2010 d'une commission rogatoire internationale adressée à l'Espagne par le juge Duchaine. Elle portait sur du "blanchiment de capitaux". Selon nos informations, ces investigations n'auraient rien apporté de probant. En revanche, la justice française recherche des explications sur un contrat passé entre la société basée à Madrid et l'ex-"Monsieur Déchets" du CG 13 : ce contrat visait à pousser MPM à payer 107 millions d'euros supplémentaires pour la construction de l'usine de Fos. MPM s'est constituée partie civile.

Activité récente



Marseille : mort roué de coups pour une place dans le bus

1 019 personnes recommandent ça.



Le supermarché victime de sa trop petite taille

4 personnes recommandent ça.



Marseille : le gang des kidnappeurs frappe encore sur le Prado

123 personnes recommandent ça.



Marseille : le gérant d'une discothèque tué par balles

117 personnes recommandent ça.

Module social Facebook

Sur le même sujet

Incinérateur de Fos : Marseille va-t-elle brûler encore plus de déchets ?

Personnalités : Eugène Caselli, Jean-Claude Gaudin

Incinérateur de Fos : MPM échappe à une facture de 107 millions d'euros !

Lieux : FOS-SUR-MER, Marseille

Thèmes : déchets, environnement

Publicité

**LE LOFT**

LE LOFT vous propose une salle agréable et lumineuse pour organiser tous vos événements privés ou professionnels Le Restaurant ouvert tous les midis du lundi au vendredi. Carte et menu 12e le

**CHEZ FONFON**

Des pointus en guise de toile de fond Du poisson tout juste sorti des filets Une carte aux saveurs méditerranéennes Et bien sûr la Bouillabaisse... Menus de 40 € à 55 €, carte 60 €

**LA RACLETTE**

Spécialités savoyardes raclette, reblochonade, tartiflette, etc Toutes sortes de fondues : bourguignonne, magret de canard Découvrez nos maxi-brochettes 80 cm

Votre annonce ici

Dans la même rubrique

**Jean-Jacques Burnel : "Les Stranglers vont bien, merci"**

Les légendes ne meurent jamais. Rescapés de la période punk, 35 ans après la sortie de Rattus Norvegicus, leur premier album, les Stranglers sont toujours là. À vrai dire les "men in black..."

10/04/2012 11:11

3

**2010 : la coupe de la Ligue en apéritif**

Saint-Etienne - OM : 2-3. Huitième de finale. 13/01/2010. Buts - St-Etienne : Sako (18e), Bergessio (31e). OM : Brandao (29e, 59e), Niang (94e). Sur son premier tir cadré, l'AS Saint-Etienne...

10/04/2012 16:30

308

**Aix : il frappe la vieille dame qui l'avait grondé dans la rue**

"Intolérant à la frustration". Bendaoud Benzakour pourra difficilement soutenir le contraire, devant la présidente Marie-Pierre Fournier, lorsque celle-ci va relater les faits tels qu'ils...

10/04/2012 16:30

**Vaucluse : un jeune homme retrouvé mort dans sa villa en flammes**

Pour une cause encore indéterminée, Benjamin Laye, 22 ans, a été retrouvé mort dans la salle de bain de sa villa située dans le lotissement "Les Lavandins" sur la commune de Lapalud. Bien...

10/04/2012 08:47

**Popin Pete, danseur de Michael Jackson, de passage à Aix**

Samedi, 2 500 danseurs de tous âges et de toute l'Europe sont venus participer à la finale du réseau tremplin de street dance "True School Event" dont les lauréats participeront à une ré...

10/04/2012 18:39

**Dupond Moretti : "Je défends des hommes, pas des crimes"**

Il était une fois un Lillois tombé très tôt dans la potion magique de la défense. Il se nourrit de ce breuvage depuis l'âge de 15 ans et n'en est pas rassasié depuis maintenant plus de...

10/04/2012 12:58

**Un Marseillais roi du stockage de données**

Parfois, les bidouilleurs ont le nez creux. Sébastien Enderlé, 45 ans, à la tête du Théâtre de l'Escoutille à Marseille dans les années 1980 et passionné d'informatique est aujourd'hui à la tête d'un...

10/04/2012 11:42

13

**La Corse connaît une flambée de violence**

L'homme de 56 ans, grièvement blessé dans la nuit de samedi à dimanche par l'explosion d'un engin près du commissariat d'Ajaccio, est décédé, hier, dans la matinée. Cet homme n'était pas lié au...

10/04/2012 08:05

Cavaliers, chevaux, chèvres, tous bénis à Cabriès !

Combien elle est aride et caillouteuse, la sente qui mène à la chapelle Notre-Dame de Salette, si joli édifice



récemment restauré qui fait écho à l'église de Calas, elle aussi fraîchement rénovée et...
10/04/2012 07:14

7



Vaucluse : à VTT, le Ventoux se dévale tout schuss et se remonte en tire-fesses

Il n'y a pas qu'à skis que l'on peut emprunter un tire-fesses. Le VTT se prête parfaitement à ce type de remontée mécanique. La preuve sur le bike park du Mont Ventoux, à deux pas du Chalet Reynard....

10/04/2012 13:02

haut de page

Débarras de tous locaux Devis gratuit Paris et banlieue Intervention rapide www.sorenetdebarras.fr

Debarras le moins cher Gravats, Dechets. Prix imbattable Intervention sous 24h. Paris IDF www.dechetsgravats.com/

Location de bennes Professionnels et particuliers Devis gratuit, intervention rapide www.les-bennes-oranges.c

Annonces Google

La Provence.com

Actualités

Région
Politique
Faits divers - Justice
France
Monde
Economie
OM
RSS

En direct

Région
Economie
Sport
OM
Trafic

En images

Diaporamas
Vidéo

Votre ville

Aix en Provence
Arles
Aubagne
Avignon
Bollène
Carpentras
Cavaillon
Digne les Bains
Gap
Istres
La Ciotat
Manosque
Marignane
Marseille
Martigues
Orange
Salon de Provence
Sisteron
Vitrolles

Services

Les unes
Boutique La Provence
Journal Parlé
Annuaire des associations
Billetterie
Publicité
Archives / Centre de Documentation
La Provence mobile
Carnet
Avis de décès
Annonces légales
Annonces Emploi
Annonces Immo
Annonces Marchés Publics
Annonces Auto/Moto
Carte Club Privilège

Groupe La Provence

Contacts
Forum LaProvence.com
La Provence
Mentions légales
CGU
Communiqués de presse
Hors série
Recrutement
Gens du Sud
Direct Marseille Plus
Direct Aix Plus
Direct Avignon Plus
Marseille l'Hebdo
Eurosud
Wiki2D
I-Deals by La Provence

Groupe Hersant Média
Nice Matin
Corse Matin
Var Matin
Monaco Matin
L'union - L'Ardennais
L'Est Eclair
Libération Champagne
L'Aisne Nouvelle
Paris Normandie
Les Nouvelles de Tahiti
La Dépêche de Tahiti
Les Nouvelles calédoniennes

A suivre sur laprovence.com

Gagnez vos places pour Roland Magdane
Participez à notre quiz "coupe de la Ligue"
Tout savoir sur la présidentielle
Vidéos "Tête à tête" : les secrets des stars !
Blog : l'actualité du foot européen
Participez à notre quiz actu
Le blog Educ : tout sur l'éducation
Jeux vidéo : les dernières sorties
Tous les bons plans du week-end
Recherchez un événement spectacle
Les bonnes adresses restaurants hotels

Thèmes Euroméditerranée Marseille Provence 2013 Parc National des Calanques Plus Belle la Vie Stade Vélodrome Grèves Cantonales **Lieux**

Cercle des Nageurs Sainte-Victoire Château d'If Notre-Dame de la Garde Palais des Papes Luberon Alpilles Vieux-Port La Canebière Gare Saint-Charles
Aéroport de Marseille Provence Lavera Camargue **Personnalités** Jean-Claude Gaudin Jean-Noël Guérini Patrick Mennucci Michel Vauzelle Renaud Muselier
Christian Estrosi Hubert Falco Michel Sappin Sylvie Audrieux Guy Teissier Maryse Joissains Jean-Louis Bianco Marie-Josée Roig Loïc Rémy
André Pierre Gignac Alain Bernard Frédérick Bousquet Camille Lacourt Jonny Wilkinson Zinedine Zidane Soprano Barbara Morel Clara Morgane Patrick Daher
Jean-Claude Terrier Christian Audigier Eugène Caselli **Sociétés** CMA CGM Avenir Télécom Gemalto Eurocopter RTM GPMM

Liens partenaires

Marseille-provence.com Visitprovence.com Gameeting.com Tourismeenfamille.com MyBestory.com



Droits de reproduction et de diffusion réservés © LaProvence.com - ISSN 2102-6815 - Commission paritaire en cours



La fréquentation de ce site est certifiée par l'OJD